Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 056-215600537-20260921-20260921071-DE

Département du Morbihan

M a i r i e
E L V E N
-56250-

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le lundi 21 septembre à 19h30, le conseil municipal de la commune d'ELVEN, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie d'ELVEN, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc LE TRIONNAIRE, Maire.

- Date de convocation du conseil municipal : 15 septembre 2026

Présents (29) : M. LE TRIONNAIRE, M. CONAN, Mme MALINGE, M. RYO, Mme MAINGUY, M. ROUMAGNAC, Mme RENAULT, M. BALLIER, Mme THIBAULT, M. GERARD, M. NOIRBENT, Mme ETTINGER, M. SIMON, Mme LE BRETON, M. SIG, Mme LE BLEVENEC, Mme CARD, M. DANO, M. TERRY, Mme PICARD, M. JORDAN, Mme LE ROUZIC, Mme LASSERRE, Mme BREDOUX, M. ONNILLON, Mme LE BOTERFF, Mme PAVAGEAU, M. LE BOTERFF, Mme LE VIAVANT.
Quorum (15) : Atteint
Secrétaire de séance : Mme BREDOUX

2026/071 Résiliation de l'adhésion à la fédération française des stations vertes

Monsieur le Maire rappelle que la commune adhère depuis 2020 au label « Station Verte », label touristique mettant en valeur les communes engagées dans l'écotourisme.

Jusqu'à présent Golfe du Morbihan – Vannes agglomération (GMVA) prenait en charge 50% des frais d'adhésion à la fédération. A compter de 2027, GMVA a annoncé mettre fin ce cofinancement communautaire. Cette décision conduit à porter le coût de l'adhésion pour la commune d'Elven à 2 640€.

Les 6 années d'engagement n'ayant pas permis de démontrer la plus-value du label sur l'attractivité touristique de la commune,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- **DE RESILIER** l'adhésion au label « Station Verte » de la fédération française des stations vertes de vacances à compter du 1er janvier 2027.

Pour : 24 **Contre : 0** **Abstention : 5** (liste « Nos voix pour Elven »)

Fait à ELVEN, le 1er octobre 2026

Le Maire
Luc LE TRIONNAIRE

La secrétaire de séance
Marine BREDOUX

Signé par : LUC LE TRIONNAIRE
Date : 01/10/2026
Qualité : MAIRE

Signé par : MARINE BREDOUX
Date : 03/10/2026
Qualité : Signature2_Delibs_1444